

# Europe

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **NIKE-Bulletin**

Band (Jahr): **9 (1994)**

Heft 4: **Gazette**

PDF erstellt am: **05.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## La Journée Européenne du Patrimoine en Suisse – Bilan

## EUROPE

C'est avec 24 nations de tous les coins de l'Europe que la Suisse a participé pour la première fois, le 10 septembre dernier, à la Journée Européenne du Patrimoine (JEP). Nous vous proposons ici un bilan de cette manifestation.

### Objectif de la manifestation et thème principal

L'objectif de la Journée Européenne du Patrimoine est de rendre accessibles à un large public les monuments et les ensembles historiques de notre pays, de familiariser les visiteurs avec les aspects historiques et architecturaux, d'attirer leur attention sur la fonction et le rôle du monument historique dans le passé et à l'époque actuelle et de sensibiliser l'opinion publique aux problèmes de la conservation. Cette manifestation a donc pour but d'éveiller l'intérêt du public pour les monuments architecturaux et leur aménagement et de promouvoir la compréhension et la bienveillance de l'opinion publique pour que les travaux de conservation et de sauvegarde puissent être poursuivis.

La Journée Européenne du Patrimoine 1994 en Suisse a été consacrée aux thèmes suivants: les hôtels de ville, les sièges des gouvernements et les bâtiments appartenant à l'Etat dans les divers cantons et régions de Suisse.

### Organisation, coordination et financement

C'est sous l'égide de Mme Ruth Dreifuss, conseillère fédérale, que la Journée Européenne du Patrimoine a été organisée et coordonnée par le Centre national d'information pour la conservation des biens culturels (NIKE) et la Société d'Histoire de l'Art en Suisse (SHAS) en collaboration avec la Confédération et les cantons et communes participants.

La Fondation PRO PATRIA et l'Office fédéral de la culture (OFC) ont pris à leur charge – nous leur en sommes très reconnaissants – la plus grande partie du financement de la Journée Européenne du Patrimoine en Suisse. Les prestations des villes et des cantons participants 'sur le terrain' ont été tout à fait déterminantes; sans eux une telle manifestation n'aurait jamais pu voir le jour.

### Les participants

Les organisateurs avaient réussi d'emblée à s'assurer la collaboration de la Confédération, la participation de 18 cantons et 2 villes. Une bonne raison d'être optimiste et de se sentir dès le début encouragé. La Ville de Genève a proposé l'animation la plus importante en offrant un programme intéressant et très varié comprenant, à l'échelle transfrontalière, la 'Nuit du Patrimoine'. Les Cantons de

Vaud, de Lucerne et d'autres encore ont répondu avec beaucoup d'engagement à ce nouveau défi. Dans le Canton de Vaud, la population a pu visiter pas moins de 15 bâtiments officiels et hôtels de ville.

### Une conférence de presse nationale à Fribourg

Le 5 septembre, le Centre NIKE et la SHAS ont organisé une conférence de presse à l'Hôtel-de-Ville de Fribourg pour le lancement de la Journée Européenne du Patrimoine. Cette conférence de presse placée sous la présidence du Président du Conseil d'Etat, Augustin Macheret, également directeur de l'instruction publique et des affaires culturelles du Canton de Fribourg a été l'occasion d'exposés de la part d'Yvette Jaggi, syndique de la Ville de Lausanne, de Hans Rudolf Dörig, directeur adjoint à l'Office fédéral de la culture, d'Eric Teysseire, conservateur des monuments historiques du Canton de Vaud et président de l'Association des Conservateurs Suisses de monuments historiques, de Robert Briod, membre du Conseil de la Fondation PRO PATRIA, de Martine Koelliker, Conseillère en conservation des monuments et des sites du Service du patrimoine architectural de la Ville de Genève, de Nott Caviezel, directeur de la SHAS et de Gian-Willi Vonesch, directeur du Centre NIKE. Par ailleurs plusieurs conférences de presse locales et régionales préparées par les organisateurs sur place ont eu lieu dans les cantons concernés.

Parallèlement, au niveau national, le Centre NIKE a, à trois reprises, expédié aux médias (plus de 200 destinataires) du matériel de documentation sur la Journée Européenne du Patrimoine. La SHAS a mis à la disposition des visiteurs et du public 29 dépliants informatifs illustrés sur les différents objets, chacun tiré à 1'000 exemplaires.

### Quelques chiffres

Des enquêtes réalisées par le Centre NIKE après la Journée Européenne du Patrimoine ont démontré qu'environ 25'000 personnes ont profité de l'occasion qui leur a été offerte de faire une visite guidée d'un ou de plusieurs monuments qui leur avaient été ouverts le 10 septembre. Les médias se sont largement fait l'écho de cette manifestation: en plus des reportages à la radio et à la télévision et dans plus d'une dizaine de stations de radio locales et régionales des différentes régions du pays, plus de 120 articles de diverses longueurs allant jusqu'à une page entière, souvent illustrés, ont été publiés dans la presse écrite quotidienne. Compte tenu du fait que notre budget ne nous a pas permis une

## EUROPE

publicité directe sous forme d'annonces, d'affiches ou autres, cette présence médiatique peut d'une manière générale être considérée comme très satisfaisante.

### Faiblesses et points forts

Compte tenu du nombre de visiteurs, on peut dire que la Journée Européenne du Patrimoine en Suisse a connu un succès d'estime. Nous sommes conscients du fait que nous devons faire nos premières expériences et que, vu la taille de la manifestation, il y a eu certaines lacunes. C'est ainsi que lors de l'organisation des prochaines Journées Européennes du Patrimoine, il faudra veiller à ce que les responsables sur le terrain puissent entreprendre plus pour que les diverses animations soient présentées dans les médias locaux. Il faudra donc également faire plus de publicité sous forme d'affiches, d'annonces, de communiqués, etc. mais là on se heurte au problème des moyens financiers.

### Remerciements et perspectives

Nous remercions les nombreuses organisations, les responsables et tous les collaborateurs qui ont travaillé avec beaucoup d'engagement à l'organisation de la Journée Européenne du Patrimoine dans les cantons et les villes de Suisse.

Il semble d'ores et déjà qu'en plus de pays membres du Conseil de l'Europe participeront l'an prochain à la Journée Européenne du Patrimoine (35 nations!). Déjà quelques cantons, essentiellement de Suisse romande, ont annoncé leur intention de prendre part à cette manifestation en 1995 qui aura pour thème principal, les châteaux et les maisons fortes.

Vo

## Les Journées Européennes du Patrimoine 1994 dans la Principauté de Liechtenstein

### Compte rendu

Les 10 et 11 septembre 1994, la Principauté de Liechtenstein a participé pour la deuxième fois aux Journées Européennes du Patrimoine organisées par le Conseil de l'Europe. Ces Journées ont également été le théâtre de festivités à l'occasion du 50ème anniversaire de l'entrée en vigueur de la loi sur la sauvegarde et la conservation des monuments historiques dans la Principauté.

2'500 personnes ont profité de l'occasion qui leur a été offerte de participer à une ou plusieurs visites guidées de monuments. Compte tenu du nombre d'habitants (28'000) de la Principauté, ce chiffre est très satisfaisant. Dans 8 des 11 communes, pas moins de 16 animations ont été proposées comme par exemple la visite d'un moulin à meule récemment rénové à Balzers, de la forteresse Gutenberg également à Balzers, de plusieurs musées, de chapelles et de divers quartiers d'agglomérations. Les Journées Européennes du Patrimoine ont été officiellement déclarées ouvertes le 9 septembre au soir par Son Altesse le Prince Hans Adam II en présence des membres du Landtag, du gouvernement, des représentants des communes ainsi que des responsables chargés de la culture.

De par la législation en vigueur dans la Principauté de Liechtenstein, le gouvernement est en charge des questions de conservation des monuments historiques et de la politique culturelle. Dans le domaine de la conservation des monuments historiques, le gouvernement est assisté par une commission spécialisée; il se doit, en collaboration avec les représentants des communes, de veiller à la sauvegarde des biens culturels et donc à la conservation des monuments historiques.

En participant aux Journées Européennes du Patrimoine qui sont dorénavant organisées presque sans exception dans tous les pays d'Europe, la Principauté de Liechtenstein a profité de l'occasion qui lui était offerte de sensibiliser la population à la conservation des monuments historiques en lui proposant des visites éducatives et des discussions animées par des spécialistes. Le monument doit être perçu comme faisant partie intégrante de l'évolution de l'histoire et mérite de ce fait estime et respect; il doit cependant également être ouvert aux évolutions et modifications futures. Il reste à espérer que par l'information et le travail de sensibilisation, il sera possible de mettre fin au glissement sournois des valeurs que connaît notre société post-moderne orientée vers le provisoire et l'éphémère afin de pouvoir transmettre aux générations futures les biens culturels des décennies et des siècles passés.

Michael Pattyn